

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Aix-en-Provence, le 9 novembre 2021

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional de  
l'architecture et des espaces  
protégés

Affaire suivie par  
François GONDRAN  
Tél. : (33) 04 42 19 43  
Mail : francois.gondran  
@culture.gouv.fr

**AVIS DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

**Objet : Sites patrimoniaux remarquables de Saint Raphaël, Centre-ville/Notre-Dame, Boulouris/Santa Lucia, Le Trayas**

Située à proximité de Fréjus, sur l'une des principales voies antiques reliant l'Espagne à Rome, la Via Aurelia, Saint Raphaël s'est constituée comme un site portuaire de cabotage entre Nice et Marseille proche du port antique de Fréjus, auquel il s'est substitué au Moyen âge en raison de l'ensablement du site de Fréjus. Saint-Raphaël était regroupé autour de son église et d'une commanderie fortifiée et administré par l'évêque de Fréjus. Cette région littorale des Maures et de l'Estérel a été menacée jusqu'au Xe siècle par des razzias de pirates sarrasins.

Sous l'ancien régime, Saint Raphaël maintient son port de pêche et de commerce méditerranéen, resserré autour de son église et son village fortifié, peuplé de pêcheurs en grande partie d'origine génoise. Ce port a été utilisé par Napoléon Bonaparte à son retour de la campagne d'Egypte en 1799 et comme embarquement vers l'exil sur l'île d'Elbe en 1814. Son arrière-pays est un terroir de vignobles avec un habitat dispersé, adossé au massif de l'Estérel qui constitue un secteur de maquis difficile d'accès.

Le rattachement de Nice à la France en 1860 et l'arrivée du chemin de fer en 1864 permet un remarquable développement du tourisme de villégiature, organisé autour d'une suite de gares, à Saint Raphaël, puis en direction de Cannes, Boulouris, Agay, Anthéor, et Le Trayas. Durant un demi-siècle, autour de diverses personnalités, tels que l'écrivain Alphonse Karr puis sous l'impulsion de l'ingénieur polytechnicien Félix Martin, maire de 1878 à 1895 et de l'architecte Pierre Aublé, une succession d'aménagements architecturaux, urbains et paysagers vont profondément transformer cette portion de littoral et organiser la villégiature.

La construction de nombreuses villas et de leurs parcs créent une ville-jardin entre mer et collines sauvages de l'Estérel, très vite classée comme station climatique de renommée internationale. Ce processus d'urbanisation est coordonné par la municipalité, très attentive au dessin des voiries et à une conception de jardins environnants des villas de style éclectique qui se perçoit comme un véritable réseau de promenades entre les gares. En complément de la voie de chemin de fer, l'Etat construit une nouvelle route nationale destinée à prolonger la nationale n°7, le long du littoral, la Corniche d'Or.

Cette primauté de la villégiature reposant sur l'agrément du séjour repose sur l'harmonie des jardins et des vues, (statiques), avec des pratiques sportives, culturelles et de loisirs, (dynamiques) et s'appuie sur un urbanisme mettant en valeur les paysages, les architectures, leurs décors et les parcs et jardins qui leurs sont associés. Cette conception, qui met en place un mode de vie, se décline dans une succession de styles architecturaux, dont l'éclectisme est absorbé par la force du paysage et une réelle continuité du mode de vie résidentiel par-delà les époques.

La délimitation proposée par la commune, établie en concertation avec les services de l'Etat et une forte implication de nombreux acteurs locaux se répartit en trois sites, Saint Raphaël, Boulouris et Le Trayas, qui constituent un échantillonnage de différents secteurs patrimoniaux homogènes :

- Saint Raphaël associe l'ancien centre historique en grande partie protégé au titre des monuments historiques avec l'extension raisonnée du centre-ville, fin XIXe s entre gare et port avec sa composition en damier, et la colline Notre-Dame avec son urbanisme résidentiel de projet qui dialogue avec la ville, par ses jardins et ses voiries ondulantes.
- Boulouris constitue une composition urbaine spectaculaire de balcon sur la mer, en une suite de villas « belle époque » très homogènes, environnées de jardins et calées sur un trait de côte rocheux encore préservé malgré sa situation en zone urbaine.
- Le Trayas, situé aux limites du département voisin et au pied de l'un des sommets du massif de l'Esterel, garde une forme architecturale et paysagère très cohérente, de part et d'autre de sa voie de chemin de fer et sa gare iconiques. Ce site constitue un témoin d'un mode de villégiature d'été, typique d'une Riviera française de l'entre-deux guerres, qui a quasiment disparu.

Les sites proposés forment une déclinaison de paysages architecturés qui témoignent de l'évolution subtile des villégiatures, renouvelées sur un même territoire. Le fil de cette véritable collection urbanistique est l'invention d'un nouvel itinéraire de front de mer, lequel double l'antique voie de cabotage reliant l'Italie à la Catalogne.

Pour toutes ces raisons et compte tenu de la grande authenticité et originalité de ces tissus urbains originaux et des architectures et jardins composés qui s'y trouvent, j'émet un avis très favorable à la mise en place d'une série de trois sites patrimoniaux remarquables à Saint Raphaël, suivant les périmètres proposés par son conseil municipal.

La Directrice régionale des affaires culturelles

Bénédicte LEFEUVRE